

***L'Ambassade du Burundi à Bruxelles participe aux cérémonies d'ouverture de la rentrée académique de la 54<sup>ème</sup> Session 2025-2026 de l'Ecole des Douanes Belge (EDB) ».***

*Dans le cadre de renforcer la coopération bilatérale entre le Burundi et le Royaume de Belgique, l'Ambassade du Burundi à Bruxelles accorde une attention particulière aux différentes activités organisées par les différentes institutions belges, et surtout quand elle est y est invitée.*

*C'est dans ce cadre que , ce lundi le 08 septembre 2025, **S.E Mr Thérence NTAHIRAJA**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Burundi auprès du Royaume de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Union Européenne, accompagné de **Mr Dieudonné Constantin NIYUHIRE**, Deuxième Conseiller d'Ambassade, a honoré de sa présence, les cérémonies d'ouverture de la rentrée académique de la 54<sup>ème</sup> Session 2025-2026 de l'Ecole des Douanes Belge (EDB) ».*

*Cette formation des formateurs concerne les fonctionnaires étrangers qui ont une expérience de plus de cinq (5) ans dans la vérification et autres expertises douanières dans leurs pays respectifs. Elle est organisée chaque année par le SPF- Service Public Fédéral Finances (Ministère des Finances belge).*

Dans son introduction, **Monsieur Stephan LEGEIN**, Conseiller Général-Adjoint de l'Administrateur Général de l'EDB a prononcé un discours de circonstance pour accueillir les invités de marque qui étaient présents, le corps professoral, les étudiants ainsi que tout le personnel enseignant de Bruxelles et d'Anvers. Il a présenté les grandes réalisations qui ont marqué les activités académiques de la 54<sup>ème</sup> promotion 2024-2025 pour introduire le programme académique de la 54<sup>ème</sup> promotion, muni des conseils y relatifs.



***Monsieur Stephan LEGEIN prononce le discours d'ouverture***

**Monsieur Stephan LEGEIN** a profité de cette heureuse occasion pour annoncer que la 54<sup>ème</sup> Session comprend 29 stagiaires, 9 administrations douanières et plus ou moins 40 formateurs et experts en douanes et assises. La formation s'étendra sur 150 jours et sera caractérisée par des visites de terrains.

D'autres discours également ont été prononcés notamment celui de **Son Excellence Monsieur Thérance NTAHIRAJA**, Ambassadeur de la République du Burundi, qui a représenté le corps diplomatique qui était invité à cet évènement. Les différents formateurs et experts impliqués à cette formation des formateurs ont successivement prononcé leurs mots de circonstance pour briefer les stagiaires sur la procédure professorale prévue à leur intention. ***La photo ci-après illustre la situation.***



**S. Mr Amb. Thérance NTAHIRAJA prononce le discours au nom de ses Collègues**

Au cours de ces cérémonies, des contacts ont été menés entre la délégation burundaise et les membres du corps professoral et d'autres participants suivis de la prise des photos de famille.

La délégation burundaise a constaté une fois de plus que l'Office Burundais des Recettes n'a pas envoyé de candidats bien que l'Ecole des Douanes belge (EDB) avait accepté 3 candidats burundais pour la 54<sup>ème</sup> Session. L'obstacle majeur serait d'ordre financier car l'EDB prend en charge tout ce qui est pédagogique y compris les visites sur terrain et les repas de midi tandis que la partie burundaise devrait supporter les tickets d'avions, l'hébergement et les repas du soir.

Les cérémonies se sont clôturées dans un climat de détente et les échanges durant le networking étaient fructueux. Toutes fois, il importe de rappeler à l'OBR de budgétiser pour l'année prochaine, des fonds qui seront alloués aux candidats burundais pour participer à la 55<sup>ème</sup> Session de la formation des formateurs en matière des douanes et assises afin que le Burundi puisse se doter des professionnels du commerce international aux compétences douanières et fiscales nécessaires pour gérer les flux de marchandises, assurer la conformité réglementaire européenne et internationale, lutter contre la fraude et le commerce illégal, et contribuer à la sécurité de la chaîne logistique et à la protection de la société (OBR).

Cela inclut la maîtrise de la législation douanière, des procédures d'importation et d'exportation, ainsi que des aspects financiers liés aux droits et accises. Cela pourra valoriser, par conséquent, les contributions que l'OBR

verse annuellement à l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), surtout qu'il n'a pas d'arriérés jusqu'à l'heure actuelle.